



Dossier suivi par : SCHMIT Jean-Claude, 247 85550, Jean-Claude.Schmit@ms.etat.lu

Monsieur Romain OSWEILER
Bourgmestre de la Commune de
Mompach

Luxembourg, le 4 octobre 2019

Concerne: votre demande sur un éventuel risque de consommation de produits végétaux suite à l'incendie de l'usine Euro-Composites SA à Echternach

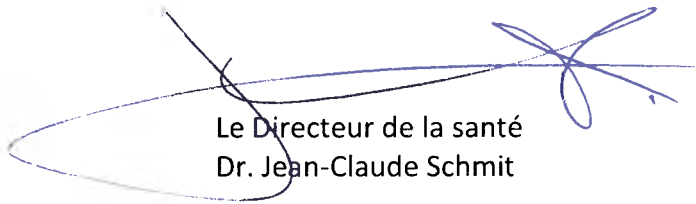
Réf. : 82ex4fd3e

Monsieur le Bourgmestre,

Suite à votre demande, j'ai procédé à une analyse de risque en consultant mes services compétents, à savoir l'Inspection sanitaire, la Division de la sécurité alimentaire ainsi que la Division de la santé de l'environnement. Basé sur les données à notre disposition (distance du lieu d'incendie, direction du vent et développement de la fumée lors de l'incendie, produits chimiques utilisés à l'usine Euro-Composites SA, diverses informations et résultats de mesures de l'administration de l'environnement ...), je viens aux conclusions suivantes :

- A l'exception d'éventuels produits avec des dépôts de combustion visibles à l'œil nu qui devraient, de toute évidence, être écartés, il n'y a pas de restrictions à la consommation de produits végétaux dans votre commune.
- Comme d'habitude, nous recommandons de laver soigneusement à l'eau tout produit végétal avant consommation.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Le Directeur de la santé
Dr. Jean-Claude Schmit

